Department of Foreign Affairs and International Trade — Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international

Page _____ de _____

Réclamation de dépenses

Relevé des avances et des dépenses liées aux services d'accueil officiels

Nota: La mission doit joindre l'original du présent document aux états financiers qu'elle fait parvenir à l'AC et en conserver une copie pendant au moins deux ans (Directive des services d'accueil nº 9.11.1) ainsi que l'exemplaire original du formulaire EXT 52 et des autres pièces comptables. La mission doit, sur demande, présenter ces documents aux représentants dûment autorisés du gouvernement qui désirent les examiner.

Nº du Cheque:	
Nº de pièce comptable:	
Centre de responsabilité:	

Nom de l'employé:	Titre:	# FINEX ID:	Période visée:
Mission:	Programme(s):	Classification:	Date du Raport:

Dépenses

Description des dépenses

Un maximum de 25%, liées à l'accueil, peut être affecté à des dépenses directes

Date	Sommaire des activités d'accueil	Montant à déclarer en devise de l'avance	
		Direct	Indirect
30 déc	Déjeuner - Chambre de commerce	400.00	
	Total partiel	400.00	0.00
	Total de toutes les pages	400.00	0.00
		Montant en dollars canadiens	
	Total de toutes les pages	200.00 $	0.00 $

Taux de change: 0.500000

Nouvelle avance

		Devise locale	Dollars canadien
Total des fonds alloués initiaux (+)			1,000.00 $
Rajustement des fonds alloués (+/-)			
Fonds alloués révisédd	A		1,000.00 $
Dépenses totales effectuées à ce jour	B	1,500.00	750.00 $
Avance précédente en suspens		500.00	250.00 $
Solde de l'avance précédente		100.00	50.00 $
Montant versé à l'employé		400.00	200.00 $
Nouvelle avance	C	500.00	250.00 $
Taux de change pour la nouvelle avance			0.500000 $
Solde des fonds alloués (Lignes A - B - C)			0.00 $

Je certifie:

☐ avoir reçu le remboursement du montant des dépenses ou de l'avance.

☐ que les montants déclarés ci-dessus ont été engagé dans le cadre d'activités d'accueil officielles autorisées.

Signature du requérant et Date

Vérifié par:	Certifié conformément à l'article 33 de la Loi sur la gestion finances publiques	Certifié que des alloués. Avance conformément à
Signature et Date (comptable de la mission)	Signature et date (AAM/AGF)	Sig (CDM/gesti